LA POLLUTION DES EAUX SUPERFICIELLES EN PICARDIE

par Philippe DUTILLEUX

Dans un premier article (P.N. n° 2), nous avons caractérisé les moyens de détection de la pollution des eaux. Nous présentons, maintenant, l'état de la pollution des eaux superficielles en Picardie. Rappelons que les eaux sont classées selon leur qualité :
- *qualité 1 : bonne qualité (vie piscicole et reproduction des poissons normales)*
- *qualité 2 : qualité moyenne (possibilité de perturbations dans la reproduction des poissons*
- *qualité 3 : qualité médiocre (vie piscicole perturbée)*
- *qualité 4 : aucun usage normal possible (pas de vie piscicole).*

L'eau est abondante en Picardie et sa présence a modelé son économie au fil des temps (cultures maraichères, textiles ...)

L'urbanisation et le développement industriel, fixés pour l'essentiel dans les vallées, ont cependant conduit à des degrés de pollution inquiétants certains cours d'eau.

Parmi les principaux foyers de pollution, on peut distinguer :

1°) Dans le bassin de la Somme, trois zones critiques :

- la région en aval de St-Quentin-Gauchy jusqu'à Eppeville (qualité 4) : la pollution chimique due à l'extension de l'industrie pharmaceutique, aux industries des fibres synthétiques et des teintures, s'ajoute à la pollution des industries sucrières ; car ce secteur du fleuve est particulièrement sensible en raison de son faible débit. De plus, la pollution de la Somme se prolonge par les canaux vers le Nord et vers le Sud.

- le sous-bassin de l'Avre (qualité 3) : les rejets organiques des nombreuses industries agricoles et alimentaires ont commencé à être traités ; mais le débit insuffisant nécessiterait des travaux tertiaires sur le rejets.

- l'Ouest du Vimeu (qualité 2) : même si elle n'atteint généralement pas la côte d'alerte, bien que celle-ci ait parfois été dépassée, la pollution imputable aux nombreuses usines métallurgiques de cette région (surtout les rejets chimiques des usines de traitement des surfaces) commence a être préoccupante.

2°) Dans le Bassin de l'Oise et de ses affluents, tous les types de pollution et d'une manière générale une qualité des eaux fort médiocre liée à la concentration industrielle et urbaine dans ce secteur.

- L'Oise depuis COMPIEGNE et l'Aisne sont classées en qualité 4, la plus mauvaise :
  - pollutions thermiques avec les centrales de CREIL et BEAUTOR
  - pollutions organiques (sucreries, conserveries)
  - pollutions chimiques (industries pharmaceutiques, matières plastiques, papeteries).

La pollution de l'Aisne provient essentiellement de rejets effectués dans la Région de REIMS.

- Le Thérain depuis BEAUVAIS connait également une situation très préoccupante (qualité 4) (rejets d'industrie des transformations de produits alimentaires, des plastiques, de la peinture ...)

Des "contrats de branche" passés avec certaines industries (sucreries, féculeries, papeteries) ont pour objectif de réduire la pollution réelle - réduction qui devrait atteindre 80 % d'ici 1985 - Mais les difficultés actuelles de la situation économique ne sont pas favorable à une telle évolution.